

---

# Procès-verbal de la séance ordinaire du CSE de l'UES DDB du 23 octobre 2025

---

**Participants :**

Direction		Présent(e)	Absent(e)/Excusé(e)
Mme Delphine SAHORES MADAULE	Présidente du CSE	X	
Mme Sabine RUMEAU	Directrice Administrative et Financière		X
Élus titulaires		Présent(e)	Absent(e)/Excusé(e)
M. Érick BARBOTTE	Secrétaire	X	
Mme Audrey BOHNERT		X	
M. Laurent CIRRI		X	
M. Thierry DARTOIS			X
Mme Pia EDELHOFF		X	
Mme Jocya MALLET			X
Mme Valérie PELERIN	Trésorière	X	
Mme Corinne VULLIEZ		X	

## ORDRE DU JOUR

---

I. Validation des PV .....	3
II. Marche des affaires.....	3
III. Entrées / sorties du dernier trimestre.....	3
IV. Rappel des fermetures d'agence .....	4
V. Questions diverses .....	5

*La séance est ouverte sous la présidence de Delphine Sahores Madaule.*

## **I. Validation des PV**

---

*L'approbation des PV est reportée.*

## **II. Marche des affaires**

---

Sabine RUMEAU effectue un point sur la marche des affaires.

- DDB enregistre la perte du budget VW Retail couvrant BV, Skoda et Audi. Le contexte de coupes budgétaires très importantes chez Volkswagen a conduit DDB à proposer une nouvelle plateforme jugée solide, mais la mise en œuvre envisagée dès le 1<sup>er</sup> janvier a suscité des réserves quant au respect des délais, tandis qu'un positionnement plus onéreux que les offres concurrentes a finalement incité le client à retenir une autre agence.

Un collaborateur et demi demeure dédié au dispositif local BV, sans intention déclarée de modification de la part de Volkswagen.

- DDB a remporté Optic 2 000, budget annuel évalué à environ 3 millions d'euros, production incluse, avec une contribution à 1 million d'euros par an pour DDB, sur un périmètre de publicité classique.
- DDB a répondu à un appel d'offres pour Club Med, avec une campagne de six mois en 2026, pour un montant estimé à 500 000 euros, en concurrence avec cinq agences.
- DDB Score s'est positionné sur Easy Cash, sans retour définitif à ce stade.
- Pour Intersport, DDB Score intervient dans le cadre d'un pitch print avec d'autres entreprises consultées, tandis que le volet social media ne fait pas encore l'objet d'un pitch formel.
- Le compte Amazon Prime Video sera pitché l'année suivante, avec un nouveau périmètre européen potentiel. DDB détient une maîtrise solide de ce type de dossier, il n'existe donc pas d'inquiétude particulière.
- Le compte Samsung se prépare également à un appel d'offres dans un format classique.
- Le compte Galeries Lafayette a été perdu et le contrat avec Spotify arrive à son terme.
- Pour 2026, la trajectoire prévisionnelle se dessine de manière globalement stable, avec un objectif d'environ 2 millions d'euros de nouveaux budgets. Cette cible demeure raisonnable et plutôt rassurante au regard de la fin d'année en cours et de l'année suivante, Optic 2 000 représentant déjà une part significative de cet objectif.

Une Elue interroge la Direction quant à l'atteinte des objectifs sur l'exercice 2025.

Sabine RUMEAU indique une bonne performance 2025 après ajustement des objectifs de Score, avec notamment une réduction de 600 000 euros de la cible « new business » de Score en juillet. Les objectifs sur le reste du périmètre sont atteints, même si la perte liée à Score ne se compense pas intégralement, avec un impact toutefois limité au regard d'un chiffre d'affaires global de 62 millions d'euros.

## **III. Entrées/sorties du dernier trimestre**

---

Delphine SAHORES MADAULE précise qu'une période importante de renouvellement de l'alternance intervient en août, avec 17 sorties, dont douze concernent des alternants et des stagiaires, pour une seule

entrée. De même, en septembre, le nombre de sorties et le volume d'entrées, qui s'élèvent respectivement à quinze et seize, sont essentiellement portés par l'alternance et les stagiaires.

En octobre, la situation est plus contrastée, avec quatre sorties et huit entrées, mouvements qui ne se limitent pas aux seuls alternants et stagiaires.

Les Elus demandent si ces entrées et sorties recouvrent l'ensemble des entités.

Delphine SAHORES MADAULE indique que ces chiffres concernent uniquement DDB.

Les Elus indiquent que Sabine Rumeau projetait habituellement un support synthétique composé de quelques diapositives présentant les principaux indicateurs. Une analyse précise des entrées et sorties s'effectue plus aisément en présence d'un tableau récapitulatif.

Delphine SAHORES MADAULE propose que les Élus lui envoient un modèle des tableaux envoyés par Sabine Rumeau, afin de reprendre la même méthodologie pour les prochains CSE.

Chez Maul, deux sorties et une entrée interviennent sur la période, uniquement au titre de l'alternance.

S'agissant de Score, deux départs sont intervenus en août, cinq départs et trois entrées d'alternants ont eu lieu en septembre et deux départs ont été comptabilisés en octobre.

En ce qui concerne Tribal, une sortie a eu lieu en août, puis, en septembre, cinq sorties et quatre entrées ont été dénombrées, dont la moitié en alternance. En octobre, aucun départ n'intervient et deux entrées en CDI renforcent les équipes.

Les Élus demandent si les licenciements sont comptabilisés parmi les sorties.

Delphine SAHORES MADAULE le confirme. Un tableau récapitulatif, construit sur le modèle transmis par Sabine, sera communiqué aux Élus, incluant les données relatives à DDB, Tribal, Score et Mole.

Les Élus s'enquière de l'effectif global actuel.

Delphine SAHORES MADAULE indique ne pas disposer de ce chiffre et s'engage à le communiquer lors d'une prochaine réunion.

#### **IV. Rappel des fermetures d'agence**

---

Delphine SAHORES MADAULE rappelle que le 10 novembre correspond à une journée de RTT collective.

Les Elus remarquent que ce jour n'apparaît pas dans l'outil de gestion.

Delphine SAHORES MADAULE explique qu'un changement du logiciel de paie est intervenu et que la migration des congés ne s'est pas déroulée de manière totalement satisfaisante. Un travail de vérification est mené ligne par ligne par Alexandra, afin d'identifier les données correctement reprises et celles nécessitant une régularisation.

Les Elus soulignent que les virements présentent également des dysfonctionnements, un virement test attendu la veille n'ayant pas été reçu.

Delphine SAHORES MADAULE indique que, pour l'essentiel, les congés migrés demeurent conformes, mais que les demandes enregistrées dans l'ancien outil sans validation managériale n'ont pas été reprises, ce qui a généré des écarts et des suppressions. Toutefois, l'opération semble en cours de récupération et de correction.

D'autre part, la fonctionnalité permettant de positionner un jour le 10 novembre ou au cours de la semaine du mois de décembre ne figurait pas initialement dans le nouvel outil. Une demande d'activation a été formulée et un rétablissement devrait être acté rapidement.

Les Elus expriment une inquiétude quant au risque que certaines journées de RTT ne se trouvent pas correctement posées.

Delphine SAHORES MADAULE répond qu'un examen détaillé des compteurs sera effectué. Elle confirme que le 10 novembre correspond à une journée de repos en RTT. En outre, l'agence demeurera fermée du 23 décembre au soir au 2 janvier inclus, avec une journée de RTT positionnée en jour de repos et cinq jours de congés payés affectés sur cette période.

Les Elus demandent qu'un courriel de confirmation, rappelant les dates de fermeture de l'agence ainsi que la nécessité de solder l'ensemble des jours de repos, soit adressé à tous les collaborateurs.

Delphine SAHORES MADAULE exprime son accord.

Elle souligne la responsabilité collective en jeu, à la fois vis-à-vis des collaborateurs, qui doivent pouvoir se reposer, et vis-à-vis de la situation financière de l'Entreprise, compte tenu de la clôture de l'exercice au 31 décembre. Or, une provision importante de congés payés au 31 décembre produit un impact défavorable sur les comptes, enjeu particulièrement sensible dans le contexte actuel.

Par ailleurs, il semble important de rappeler que tout le monde est responsable de la planification et de la validation des congés, qu'il s'agisse des ressources humaines, des collaborateurs ou des managers. La mise en place d'un rappel automatique par courriel à destination des collaborateurs qui possèdent, à fin septembre, plus de dix jours de congés dans leur compteur apparaît donc vivement souhaitable, leurs managers se devant également d'être prévenus.

## V. Questions diverses

---

Les Elus interrogent l'absence de retour concernant l'enquête Voice du mois de septembre.

Delphine SAHORES MADAULE explique avoir analysé les résultats de l'enquête, qui s'avèrent meilleurs que ceux du mois de mars, malgré un contexte de fusion très anxiogène. Une communication différée est privilégiée en la matière, une fois que des informations concrètes sur la fusion et ses conséquences seront disponibles, afin de délivrer des réponses substantielles aux remontées émises dans le cadre de l'enquête Voice.

Les principaux enseignements de l'enquête Voice concernent la communication interne, la reconnaissance et le feedback managérial. Certains ajustements peuvent intervenir rapidement, tandis que les sujets de reconnaissance monétaire exigent une réflexion globale. Il semble néanmoins important de souligner que les niveaux constatés au sein de DDB à l'embauche restent alignés sur les fourchettes pratiquées sur le marché.

Les Elus mentionnent des situations individuelles liées à l'ancienneté.

Delphine SAHORES MADAULE annonce qu'une étude générale dédiée à la rémunération et aux compétences sera prochainement réalisée. Si les échanges se concentrent souvent sur la rémunération, l'enjeu du maintien de l'employabilité des collaborateurs revêt une importance cruciale. Il s'agit de garantir à chacun la capacité de se repositionner sur le marché, par la formation, la montée en compétences, l'accompagnement dans la maîtrise des méthodes de travail et la promotion de la mobilité interne.

Par ailleurs, les résultats de Voice mettent en lumière un mal-être au sein de Tribal. Un rapprochement renforcé avec DDB pourrait contribuer à réduire ce sentiment d'isolement.

En ce qui concerne la fusion, les Elus indiquent que les collaborateurs reçoivent les informations de manière tardive et incomplète, ce manque de visibilité s'avérant particulièrement anxiogène.

Delphine SAHORES MADAULE affirme sa volonté d'instaurer une communication plus fluide, plus réactive et plus transparente avec les Elus et les équipes. Il est à noter qu'une réunion dédiée au projet de fusion s'est tenue la semaine précédente ; une annonce officielle pourrait intervenir fin novembre.

\*\*\*

Les Elus soulèvent la question de la rémunération des stagiaires, jugée insuffisante au regard du marché, ce qui complique le recrutement de profils adaptés. Il apparaît nécessaire de renforcer l'attractivité ainsi que la visibilité de l'Entreprise, notamment auprès des écoles et sur les réseaux sociaux.

Delphine SAHORES MADAULE considère qu'une stratégie de communication RH plus ambitieuse s'impose, avec une présence accrue sur les canaux utilisés par les jeunes candidats.

Les Elus insistent sur l'importance d'intervenir directement dans les écoles.

Delphine SAHORES MADAULE confirme cette orientation et précise que le versement de la taxe d'apprentissage s'effectue uniquement en direction des établissements qui orientent des alternants et des stagiaires vers DDB, en contrepartie d'une présence gratuite sur leurs salons.

Quant aux écoles qui ne sont plus éligibles à la taxe d'apprentissage, une participation payante aux forums et événements demeure envisagée afin de renforcer le recrutement et la visibilité de l'Entreprise.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à l'issue de 40 minutes de débat.*